AGR23/0687
Reçu le 19/10/2023

Sud Roussillon
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Saint-Cyprien, le 19/10/2023

**Le Président**

à

**Chambre Régionale des Comptes Occitanie**
**A l'attention de Madame la Présidente**
**500 avenue de Etats du Languedoc**
**CS 70755**
**34064 MONTPELLIER Cedex 2**

**Envoi dématérialisé**

**Vos Réf :** DGR23 / 1365

**Nos Réf. :** TDP/JT/MASP

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu le rapport d'observations provisoires que la Chambre nous a adressé, portant contrôle des comptes et de la gestion de notre EPCI pour les exercices 2018 et suivants.

Le rapport revient sur la pertinence de notre périmètre d'action et le niveau d'intégration de notre structure qui, comme nous vous le rappelions lors des précédents contrôles, a été librement consentie dans le respect de l'esprit de la décentralisation qui vise notamment à favoriser l'efficience de l'action publique. C'est bien dans cette logique de proximité et de maîtrise des coûts que nous avons collectivement fait le choix de gérer nos services publics en régie, avec un souci permanent de transversalité et d'échange avec chacune des 6 entités de l'intercommunalité.

Dans un contexte tendu par la raréfaction de la ressource en eau et la nécessité d'adopter une gestion durable de l'environnement, notre intercommunalité s'est mise en ordre de marche pour intégrer la philosophie et les prescriptions de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Nous avons commandé des études structurantes qui vont nous permettre désormais de mener concrètement des actions dans ce domaine. C'est suivant cette même logique qu'une charte de consommation des espaces a été signée entre nos 6 communes : elles se sont engagées les unes envers les autres à limiter l'artificialisation des sols sur la base de quotas mesurés à l'échelle intercommunale. Cette démarche fait montre à la fois du niveau de conscientisation des enjeux collectifs figurant dans les outils de planification tels que le SCoT, et du niveau d'intégration de notre Communauté.

Néanmoins le rapport met en lumière le manque de visibilité extérieure de notre prise en compte des risques environnementaux alors même qu'ils sont au centre des arbitrages faits par les élus et à l'origine de toutes nos actions. Nous allons donc missionner notre service communication pour qu'il construise une politique interne et externe de visibilité, aspect négligé certes mais au profit de l'action.

Nous nous réjouissons en revanche que le rapport souligne positivement notre engagement auprès des entreprises innovantes et durables qui souhaitent s'implanter sur notre territoire via la Pépinière et l'hôtel d'entreprises ou encore le Tiers-lieu. Ce travail participe progressivement à la transformation et à la diversification du paysage de l'emploi local essentiellement tourné jusqu'ici vers l'économie touristique traditionnelle, modèle économique désormais à repenser à l'aune d'enjeux de durabilité.

En ce qui concerne la gestion financière et comptable, le rapport est plutôt favorable et ses recommandations portent essentiellement sur les investissements (plan pluriannuel d'investissement - PPI, fonds de concours, autorisations de programme et crédits de paiement ...) et la dimension pluriannuelle qui est pourtant bien intégrée dans le PPI (la future délibération sur la mise en œuvre des recommandations pourra le démontrer).
L'enveloppe définie en début de mandat (31 M€ tous budgets confondus), revue aujourd'hui à hauteur de 40 M€ (Lauréat d'appels à projet et nombreuses subventions obtenues), prend en compte les réserves (capacité d'autofinancement) et un niveau d'endettement faible.
Par ailleurs la stratégie financière a volontairement éludé le principe d'un pacte financier et fiscal, en permettant à la Communauté de communes Sud Roussillon d'agir en mode projet et en évitant toute redistribution de la fiscalité supplémentaire au sein des budgets communaux.

Enfin le PPI devra sans doute évoluer mais sans que cela ne passe nécessairement par un pacte financier et fiscal.

Voici les précisions et remarques que nous souhaitions vous communiquer en amont de votre rapport définitif.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président,
Maire de Saint-Cyprien,
Conseiller Départemental,
**Thierry DEL POSO**

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES SUD ROUSSILLON